



Centre d'Enseignement  
Supérieur pour Adultes

**Centre d'Enseignement Supérieur pour Adultes**

Rue de Courcelles, 10 à 6044 ROUX

Tél : 071/45.11.08

Fax : 071/45.53.63

mail : cesa@cesa.be

Matricule : 5.355.007

## **Etre étudiant/enseignant en POST-GRADUAT DE CADRE DU SECTEUR NON MARCHAND**

### **1. Finalités de la section**

Destinée au personnel en fonction ou en formation des secteurs psycho-médico-social et scolaire, cette section vise à permettre aux étudiants d'acquérir les compétences professionnelles nécessaires à l'exercice de fonctions de « cadre » ou de responsable de service ou d'institutions du secteur non-marchand.

**En cela, elle répond aux prescrits de la réglementation relative aux fonctions de chef-éducateur, éducateur chef de groupe, sous-directeur et directeur des services et institutions relevant de l'AWIPH.**

La capitalisation des attestations de réussite des unités de formation « Bases des pratiques managériales » et « Stratégies d'organisation » donne accès à la fonction de chef-éducateur.

La possession de l'attestation de réussite de l'unité de formation « Exploitation des instruments comptables », cumulée aux précédentes donne accès aux autres fonctions citées ci-dessus.

#### **La formation vise à développer les capacités à :**

- intégrer, exploiter et transposer des concepts économiques et sociaux dans la mise en œuvre et la gestion de projets professionnels ;
- prendre en compte l'environnement socio-politique, sociologique dans la mise en œuvre et la gestion de projets professionnels ;
- prendre en compte les contraintes juridiques, financières, fiscales et sociales dans la mise en place d'un projet d'encadrement d'une institution ou organisation non-marchande ;
- acquérir une démarche scientifique dans l'exploitation de situations-problèmes (observer, expérimenter, analyser, émettre des hypothèses et les vérifier) ;
- choisir, à partir d'une approche exhaustive des méthodes de réalisations possibles,
  - o celles qui se fondent sur une approche économique utile et accessible,
  - o celles qui contribuent à la cohérence entre valeurs sociales et valeurs économiques.
- proposer des hypothèses d'amélioration de sa pratique et des pratiques professionnelles de gestion en vigueur dans le secteur psycho-médico-social ou scolaire concerné ;
- développer une réflexion éthique relative aux actes de gestion quotidienne et à la gestion de projets professionnels.

**Mettre en œuvre toutes ces capacités fera appel à des savoir, savoir-faire et savoir-être qui seront développés tout au long de la formation :**

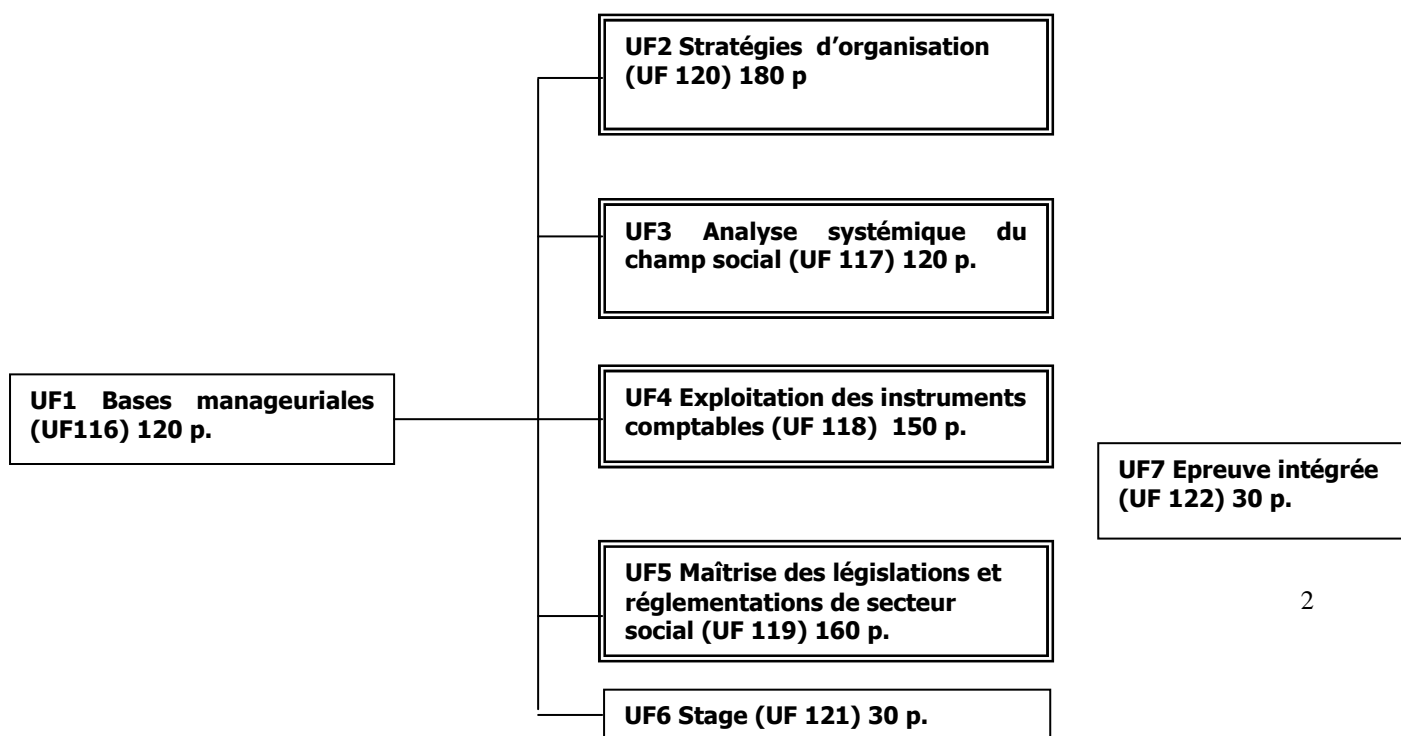
- maîtriser des éléments théoriques fondant le champ conceptuel du secteur non-marchand ;
- maîtriser des éléments théoriques fondant le champ conceptuel de la gestion financière et économique des ressources disponibles et les transférer de façon critique à l'organisation du secteur non-marchand ;
- maîtriser des éléments théoriques fondant le champ conceptuel de la gestion des ressources humaines et les transférer de façon critique à l'organisation du secteur non-marchand ;
- maîtriser des éléments théoriques fondant la méthodologie de la réflexion juridique, éthique et déontologique dans la gestion d'institutions ou services du secteur non-marchand ;
- maîtriser des éléments de base de diverses approches théoriques de l'analyse organisationnelle et institutionnelle et les transférer de façon critique au secteur non-marchand ;
- participer de façon critique au processus de gestion développé par l'institution où il travaille
- confronté à des situations problèmes relevant de la gestion, mettre en pratique des capacités d'observation, **de recherche documentaire, d'analyse, de réalisation et d'évaluation de solutions** cohérentes avec le projet de l'institution et les valeurs promulguées par celle-ci.

**Ceci devra se faire tant à l'intérieur des cours que via un travail personnel individuel ou collectif en dehors des cours.**

## 2. Programme de la formation

### Modalités de capitalisation

(les UF encadrées d'un trait double sont déterminantes)



PREMIERE ANNEE	<b>UF 1 : Bases manageuriales : 120 périodes</b>	<b>Chargés de cours</b>
	Principes méthodologiques de l'organisation du travail dans le secteur NM	
	Ethique et pratique de gestion	
	Gestion des ressources	
	<b>UF 2 : Stratégies des organisation : 180 périodes</b>	
	Diagnostic et stratégie d'action	
	Dynamisation des ressources humaines	
DEUXIEME ANNEE	Questions approfondies de gestion du personnel	
	<b>UF 3 : Analyse systémique du champ social : 120 périodes</b>	
	Analyse organisationnelle des secteurs sociaux	
	Analyse comparée des systèmes de gestion	
	<b>UF 4 : Exploitation des instruments comptables : 150 périodes</b>	
	Principes de gestion : comptabilité générale et analytique	
	Gestion financière	
TROISIEME ANNEE	Fiscalité des institutions	
	Subsidiation des services et institutions	
	Laboratoire d'informatique	
	<b>UF 5 : Maîtrise des législations et réglementations du secteur social : 160 périodes</b>	
	Législation sociale	
	Droit civil et réglementation sectorielle	
	Droit social	
Relation institution-société-personne		
<b>UF 6 : Stage : 60 périodes</b>		
(à ajouter les heures d'encadrement de stage)		
<b>UF 7 : Epreuve intégrée : 30 périodes</b>		
(à ajouter les heures d'encadrement)		

### 3. Les unités de formation

Le Post-graduat de cadre du secteur non-marchand s'organise en Unités de formation (UF).

Toutes les UF doivent être réussies mais seuls les résultats obtenus dans les "**UF déterminantes**" et à ***l'Epreuve Intégrée*** rentreront dans le calcul du pourcentage final qui apparaîtra sur votre diplôme.

Vous serez évalués pour chacune d'entre elles selon les critères suivants :

- atteindre les capacités terminales contenues dans les dossiers pédagogiques (peuvent être obtenus sur demande et sont disponibles à la bibliothèque) ;
- obtenir au moins 60% des points à l'Epreuve intégrée ;
- avoir au moins 60 % au total des unités de formation déterminantes (UF 2, 3, 4, 5)

et à l'Epreuve intégrée, celle-ci comptant pour 1/3 des points du diplôme ;

Attention :

- les cours pratiques ne donnent pas droit à une 2e session sauf exception décidée par le Conseil des études ;
- aucune dispense n'est accordée pour des parties d'unité de formation;
- nous rappelons que l'obtention du titre de Post-graduat suppose de détenir au moment de la présentation de l'Epreuve intégrée un titre au minimum de gradué ou de bachelier délivré par l'enseignement supérieur.

NB : Nous attendons de nos étudiants une démarche d'adultes. Les fraudes ou tentatives de fraude font partie des comportements inattendus et inadéquats. Elles seront donc sanctionnées par les enseignants et le conseil des études y compris via l'exclusion éventuelle de l'étudiant.

Dans les pages qui suivent, il vous est fourni systématiquement les capacités terminales qui sont attendues dans le cadre de chaque UF et qui, dès lors, serviront de référence aux professeurs et aux conseils des études lors des prises de décisions de réussite ou d'échec.

## **UF1 BASES DES PRATIQUES MANAGERIALES**

Examens et travaux à réaliser pour chaque cours. Les enseignants vous remettront en début de cours les modalités pratiques des différentes évaluations (travaux à rendre, examens, matières, dispenses, délais, ...).

### ***Capacités terminales***

A partir d'une problématique de management représentative du secteur non-marchand évoquant les domaines de l'éthique, de la méthodologie de l'évaluation et de la gestion des ressources humaines et matérielles,

- présenter un essai argumenté de résolution de problème ;
- rédiger une synthèse des problématiques rencontrées et des méthodes de travail mises en œuvre pour les résoudre.

Les chargés de cours auront comme premier critère d'évaluation le fait que vous avez quitté la position de l'éducateur, du psy, de l'assistant social, ... pour prendre une position et un regard de gestionnaire et de responsable.

## **UF2 STRATEGIES D'ORGANISATION**

L'évaluation sera réalisée lors de la dernière plage de cours de la formation et sera commune pour les trois cours qui composent l'UF. Elle aura comme support

- un examen théorique sur les concepts et théories abordées au cours (50%)
- une situation-problème relevant du secteur non-marchand remise au moment-même de l'évaluation (50%).

### ***Capacités terminales***

- Mettre en œuvre une analyse des modalités organisationnelles
- Elaborer un rapport critique prenant en compte :

- L'énonciation et la discrimination des typologies de problèmes sous-jacents de gestion du personnel ;
- la mise en œuvre de processus d'intervention ;
- l'adéquation des solutions ARGUMENTEES avec les réalités notamment conflictuelles du terrain.

### **UF3 ANALYSE SYSTEMIQUE DU CHAMP SOCIAL**

L'évaluation comportera deux travaux :

- travail pour le cours d' « Analyse comparée des politiques et des systèmes de gestion »
  - travail pour le cours d' « analyse organisationnelle des secteurs sociaux » et en particulier le cours relatif à l'environnement et au travail en réseau et partenariat.
- Les chargés de cours vous transmettront les modalités pratiques en début de cours.

#### ***Capacités terminales***

Pour une organisation donnée,

- mettre en œuvre une méthodologie organisationnelle adaptée aux problématiques de terrain et du contexte environnemental ;
- rédiger un rapport critique qui tienne compte :
  - d'une analyse comparative des systèmes de gestion
  - d'une analyse approfondie du modèle organisationnel pris en compte
- des rapports entre le système et l'organisation et les valeurs réelles et/ou instituées
- des stratégies à développer intra et extra-muros.

### **UF4 EXPLOITATION DES INSTRUMENTS COMPTABLES**

L'évaluation comportera deux parties :

- une partie relative à la connaissance et à la compréhension des concepts, processus, outils théoriques. Celle-ci sera réalisée sous forme d'interrogations régulières et/ou récapitulatives (25%).
- une partie relative à l'analyse d'une situation (75%).

Elle sera réalisée lors de la dernière journée de cours de la formation et sera commune pour les deux cours qui composent l'UF. Une situation relevant du secteur non-marchand accompagnée de trois questions sera remise aux étudiants en début de matinée. Dans le courant de l'après-midi, chaque étudiant passera devant un jury et présentera oralement une des questions travaillées tirée au sort en début d'examen.

La situation comportera si nécessaire :

- les comptes et bilans d'au moins une année,
- les statuts ou situation institutionnelle,
- le projet pédagogique,
- le rapport d'activité de ces mêmes années.

Les questions porteront sur

- l'analyse des résultats enregistrés ;

- l'utilisation des éléments de comptabilité et de gestion budgétaire comme outils de compréhension de la situation matérielle de l'organisation ;
- la confrontation de cette situation aux valeurs éthiques de l'organisation ;
- la mise au point d'un budget d'exploitation et une programmation des charges et leur contrôle ;
- les investissements et leurs financements (logique, pertinence, ...) compte tenu de l'analyse réalisée et des projets potentiels de l'organisation.

#### **UF5 MAITRISE DES LEGISLATIONS ET DES REGLEMENTATIONS DU SECTEUR SOCIAL**

Examens de connaissance, analyse de situations-problèmes et travaux à réaliser pour chaque cours. Les enseignants vous remettront en début de cours les modalités pratiques des différentes évaluations (travaux à rendre, examens, matières, dispenses, délais, ...).

##### ***Capacités terminales***

- Mettre en œuvre une maîtrise des données légales et juridiques adaptées aux problématiques de terrain ;
- Elaborer un rapport critique tenant compte des critères suivants :
- Énoncer des principes de législation liés au contrat de travail et leur application à des situations concrètes ;
- Comparaison entre loi, droit et réalité pour deux situations problématiques ;
- Propositions de stratégies ou aménagements dans une optique améliorative.

#### **UF6 POST-GRADUAT DE CADRE DU SECTEUR NON-MARCHAND : STAGE**

Durée : 60 périodes insérées dans l'horaire des cours plus 30 périodes d'encadrement collectif ou individuel.

Travail à réaliser sur base de l'observation d'un gestionnaire de service ou d'institution ou sur base d'un projet personnel/professionnel apporté par l'étudiant.

##### ***Capacités terminales***

- Rédiger un rapport critique des activités effectuées et des faits observés ;
- Illustrer les concepts suivants :
- fonction d'encadrement
- stratégies managériales et organisationnelles
- méthodes de travail et de résolution de problèmes de gestion (du personnel, budgétaire, ...)
- adéquation des principes d'action et des objectifs
- techniques de communication et de motivation

#### **UF7 EPREUVE INTEGREE**

Travail de fin d'étude portant sur la gestion d'un projet ou sur une facette de la fonction de gestionnaire. Il sera à présenter par écrit et oralement devant un jury composé de chargés de cours et d'extérieurs.

Un document spécifique vous sera remis lors de la première séance de cours consacrée à l'Épreuve intégrée.

**Remarques importantes relatives à l'épreuve intégrée :**

Tout étudiant doit s'inscrire au moins un mois avant la date prévue pour la présentation de l'épreuve intégrée. Au cas où il ne présente pas la première session, il doit en avertir par écrit la direction de l'établissement et expliquer les raisons de son désistement. Il revient à la direction d'apprécier la motivation. L'étudiant est alors ajourné en seconde session. S'il ne présente pas sa 2<sup>ème</sup> session, l'étudiant est mis en abandon.

En cas d'échec en 1<sup>ère</sup> session, l'étudiant est ajourné et renvoyé en 2<sup>ème</sup> session.

En cas d'échec en 2<sup>ème</sup> session ou d'abandon, l'étudiant doit se réinscrire à l'unité de formation « Epreuve intégrée ».

Chaque étudiant a le droit de présenter l'épreuve intégrée à 4 reprises au cours de 4 sessions avec un délai maximum de 3 ans.

**A LIRE AUSSI :**

**- Le CESA**

**- Etre étudiant au CESA**

**OU**

**- Etre enseignant au CESA**